

Vous êtes bénéficiaire de l'ACS

L'ACS (Aide pour une complémentaire santé) est une aide financière accordée par les Caisses d'assurance maladie pour vous aider à payer votre complémentaire santé. Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont faibles mais supérieures à celles ouvrant droit à la couverture maladie universelle (CMU-C).

Depuis le 1er juillet 2015, le montant annuel de l'aide varie de 100 à 550 euros par personne. La loi vous oblige à choisir un des opérateurs sélectionnés par le ministère des Affaires sociales et de la

santé. Les solutions simples et accessibles structurées au minimum autour de trois formules de garanties dénommées ABC. 2AH vous aide à trouver la solution adaptée à vos besoins, la moins coûteuse pour vous et avec le service adapté à vos attentes.

L'ACS ouvre droit à d'autres avantages :

- le tiers payant intégral
- la suppression des franchises médicales et des participations forfaitaires
- les consultations chez le médecin de « secteur 2 » sans dépassement d'honoraires



Les permanences à Louviers

Sur rendez-vous, entre 14 heures et 17 heures, au CCAS de Louviers (rue Saint-Jean) :

- Mardi 9 octobre 2018
- Vendredi 26 octobre 2018
- Mardi 6 novembre 2018
- Vendredi 23 novembre 2018
- Mardi 4 décembre 2018
- Vendredi 21 décembre 2018

N° Unique 02 35 76 47 20

Appel non surtaxé

Association 2AH
BP 173 - 76195 YVETOT CEDEX

Tél : 02 35 76 47 20 - Appel non surtaxé
Courriel : 2ah@assuranceetservices.org
Site web : www.assuranceetservices.org

www.assuranceetservices.org

2AH est présentée par SOGEAS, Entreprise SOLIDAIRE agréée par la DIRECCTE de Seine Maritime, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le N°07004777, exerçant sous l'autorité de l'ACPR. 61 rue Taitbout 75009 PARIS et dans le cadre des dispositions de l'article L520-1-II 1°b du code des assurances.

2.A.H.

**L'ASSURANCE
POUR TOUS**

La mutuelle solidaire



Choisissez votre
**complémentaire
santé
personnalisée**

N° Unique 02 35 76 47 20

Appel non surtaxé

Décroché immédiat

Accueil localisé en France



**VILLE DE
Louviers**
en Normandie

Une mutuelle solidaire pour tous

À l'initiative du Conseil des aînés, la Ville de Louviers a mis en place une mutuelle solidaire. Objectif : permettre à tous les habitants, de tous âges, de bénéficier d'une mutuelle adaptée à ses besoins au meilleur tarif. Grâce à une convention de partenariat signée avec la Ville

de Louviers, l'association assurance handicap (2AH) a déjà permis à une centaine de Lovériens de bénéficier d'une mutuelle à un tarif de 30 à 60% inférieur à celui des mutuelles classiques.

Vous cherchez une Complémentaire Santé

L'association 2 AH recherche pour vous gratuitement votre Mutuelle Santé adaptée à vos besoins et toujours au meilleur tarif.

- L'adhésion est ouverte à tous
- Sans aucune limite d'âge

- Sans questionnaire de santé
- Quel que soit votre état de santé
- Prise en charge immédiate des soins
- Le forfait journalier hospitalier illimité
- Le tiers payant gratuit
- L'assistance



Comment utiliser nos services

1



Contactez-nous sur notre numéro unique. Un interlocuteur vous répondra directement.

2



Nous prenons connaissance de votre situation et de vos besoins. Nous sommes là pour répondre à toutes vos demandes.

3



Immédiatement, nous effectuons la recherche auprès de nos différents partenaires.

4



Nous vous transmettons plusieurs propositions.

5



Nous vous aidons à faire votre choix.

6



Nous restons votre interlocuteur unique quel que soit la situation retenue.

Tous nos risques assurables



N° Unique

02 35 76 47 20

Appel non surtaxé